

Dépôt d'une proposition de loi sur le secret des sources

Huit députés non socialistes ont déposé, le 30 juin, sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi sur la protection des sources des journalistes. Le texte s'appuie sur le projet de loi initial de la ministre de la Justice, amendé par les commissions des affaires culturelles et des lois fin 2013 et en attente d'inscription à l'ordre du jour depuis. François Hollande et Manuel Valls, tout comme Fleur Pellerin avaient tout à tour, après les attentats de janvier, déclaré qu'un projet de loi améliorant l'état du droit existant sur la protection des sources serait "discuté au Parlement cette année". "C'est une nécessité urgente après l'adoption expresse de la loi sur le renseignement qui porte atteinte au libre exercice du métier de journaliste comme à la liberté de la presse" s'est félicité dans un communiqué la CFDT-Journalistes.